

# Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

**Jeudi 1<sup>er</sup> Octobre 2020**

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

**Membres présents** : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes  
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,  
Mr Julien LEBLANC, Mme PIQUET Martine, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX,

**Membres absents** :

**Membres excusés** : Mr SABIN Anthony qui donne procuration à Mr Franck POIRIER

**Secrétaire de séance** : Mme Clarisse GADBIN

**Ordre du jour** :

- \* Révision tarifs : Salle et Cimetière
- \* Devis balayeuse
- \* RIFSEP : pour les primes en fin d'année
- \* Décision modificative sur budget
- \* Enquête publique : Eolien Fontaine Couverte
- \* Questions diverses :
  - \* Etude du préau
  - \* Travaux studio

**Ouverture de la séance 20h30**

**Approbation du compte rendu de réunion du 3 Septembre 2020**

**Accepté à l'unanimité**

En préalable, le maire demande la modification de l'ordre du jour pour rajouter :

- Commission de contrôle liste électorale
- Participation « Classe de neige » Ecole Sacré Cœur

**Révision Tarifs : Salle, chaises, barnum et Cimetière**

A compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2020. Les tarifs salle, chaise et barnum restent inchangés.

	Location Salle		
	Résidents de la commune	Hors commune	Chauffage
Vin d'honneur	30 €	45 €	15 €
Journée	90 €	135 €	15 €
Week end	170 €	235 €	20 €
St Sylvestre	280 €	330 €	inclus

Comité des fêtes « Danses » : 10 € / mois + 25 € chauffage par an.

La caution pour la location de salle reste inchangée 500 € sera demandé dès la réservation ainsi qu'une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

Une facturation sera également effectuée lorsque le parquet nécessitera un nettoyage supplémentaire au tarif horaire de 26 €.

Tarif Chaise reste inchangé : 0.25 € la chaise, 30 € pour la casse et une caution de 200 € à la réservation.

Tarif Barnum reste inchangé : 25 € par jour (dimension 4.5 x 3 m) et une caution de 300 € à la réservation.

Les chaises et le barnum sont réservées pour les habitants résidents à la commune.

	Concession Cimetière		
	Emplacement	Cavernes	
		Bâti et concession	Renouvellement
15 ans	40 €	302 € + 40 €	40 €
30 ans	80 €	302 € + 80 €	80 €

**Accepté à l'unanimité**

### Devis Balayeuse

Le conseil demande un 2<sup>ème</sup> devis pour un autre système de balayage. Décision reportée.

**RIFSEP** : « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel ».

Le Maire et les adjointes doivent évaluer les employés communaux afin de verser une prime de fin d'année.

## Décision modificative sur budget

Il s'agit pour des raisons administratives de transférer un montant du compte 022 sur le compte 6251

Accepté à l'unanimité

## Enquête publique Eolien

Information sur l'enquête publique des Eoliennes de Fontaine Couverte

## Commission de contrôle liste électorale

\* Elle assure la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion.

\* Elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation à leur égard par le Maire.

Gaëlle PRIOUX est nommée référente

Accepté à l'unanimité

## Participation « classe de neige » Ecole Sacré Cœur

L'école Sacré Cœur nous demande une aide financière pour leur séjour « classe de neige » pour 5 élèves de St Michel.

N'ayant pas le montant du séjour, le vote est reporté.

## Questions diverses

- Info : le conseil a visité les lagunes, regardé le nettoyage de la façade de l'église.
- Etude préau  
Mr le Maire demande à chaque membre du conseil de réfléchir sur le projet d'un préau au cimetière.
- Travaux ancienne école  
Michel a démolé le plafond du logement au-dessus de la salle d'association afin que l'entreprise Sarl Madiot puisse intervenir pour changer les fenêtres.
- Argent de poche : Les jeunes finiront la pose des tomettes de la chapelle le 21 et 22 Octobre

Fin de séance 23h00